

Explication linéaire

- **Colette, *Les Vrilles de la vigne*, « Le Dernier Feu » (1908)**

Introduction

Colette a 35 ans lorsqu'elle écrit ce récit, « Le Dernier Feu », qu'elle publie ensuite dans le recueil *Les Vrilles de la vigne*. Elle commence sans doute à se sentir vieillir et elle vient de connaître une séparation douloureuse. Après avoir été abandonnée par son mari, elle a une relation amoureuse avec une femme à qui ce texte est dédié. L'écriture et la plongée dans le passé apportent à Colette un apaisement salvateur. Cet extrait dévoile en effet une triple célébration : celle de la femme aimée, celle de l'enfance et celle du printemps naissant. Tout commence avec une banale conversation entre les deux amantes à propos de la couleur des violettes.

[Lecture du texte à voix haute]

[Projet de lecture] Comment Colette parvient-elle à partager avec le lecteur la beauté d'un moment précieux ?

Premier mouvement (l. 1 à 9) : un dialogue amoureux

Comment le lien amoureux et la tendresse sont-ils perceptibles dans ce premier mouvement du texte ?

Ce passage relate un moment tendre entre Colette et son amante Missy. Elles contemplant les premières violettes du printemps qui viennent d'apparaître durant la nuit. Cette éclosion est présentée de manière méliorative grâce au complément circonstanciel de manière « par magie » (l. 1). La complicité qui unit les deux femmes est perceptible dans la question posée par Colette à Missy qui suppose une expérience partagée (« les reconnais-tu ? » l. 1-2) et dans la similitude des attitudes : « Tu te penches, et comme moi tu t'étonnes » (l. 2). Le tutoiement exhibe également l'intimité de la relation, encore perceptible dans l'interrogation de Missy : « ne sont-elles, pas ce printemps-ci, plus bleues ? » (l. 2-3), sous-entendant que les deux femmes étaient ensemble lors du dernier printemps. Toutefois, dans cette tendre querelle amoureuse autour de la couleur des violettes, il est parfois difficile d'identifier qui pose les questions, car le dialogue est rapporté de manière assez libre et elliptique sans mention du nom des locutrices. Néanmoins, on comprend que Colette défend la thèse selon laquelle les violettes étaient « moins obscures, d'un mauve azuré » (l. 3-4) l'année précédente. Elle relance Missy dans une dernière interrogation totale « ne te souviens-tu pas ? » (l. 4). Colette rapporte la suite du dialogue sous forme de sommaire en juxtaposant deux verbes caractérisant l'attitude de Missy (« Tu protestes, tu hoches la tête » l. 4) et en abrégant la conversation en ne reprenant que des bribes suivies de points de suspension « Plus mauves... non, plus bleues... » (l. 5-6) . Elle met un terme à ce badinage amoureux, qualifié tendrement « de taquinerie » à l'aide d'un impératif à la ligne 6 : « Cesse cette taquinerie ! ». L'échange sur la couleur des violettes permet également d'insérer un éloge de la femme aimée, dont Colette évoque « le rire grave » (l. 4-5) mais surtout le regard : « le vert de l'herbe neuve décolore l'eau mordorée de ton regard » (l. 5). Dans une fusion lyrique, les éléments de la nature et ceux du corps se mêlent pour célébrer à la fois la beauté des couleurs d'un printemps naissant et celle des yeux de la femme aimée dans une tradition digne d'un blason. Colette finit par dépasser ce différend sur la couleur des violettes en sollicitant un

autre sens, l'odorat : « narines » (l. 6), « parfum » (l. 6), « respirant » (l. 7). En effet, si les couleurs des violettes sont changeantes d'une année sur l'autre, le parfum lui reste le même, « invariable » (l. 7). Cette antithèse permet de mettre en œuvre le processus de la mémoire affective. En effet, ce parfum identique, qui ne change pas, ramène Colette à l'année précédente, et même encore plus loin. Elle retrouve son enfance en respirant le parfum des violettes. Le bonheur éprouvé est perceptible dans la métaphore qui transforme les violettes en « philtre qui abolit les années » (l. 7-8) et l'on comprend mieux l'emploi du nom « magie » à la première ligne du texte. L'impératif du verbe « regarde », en anaphore aux lignes 7 et 8, est une invitation à partager ce voyage dans le passé. Cette réminiscence est si vive qu'elle emploie deux verbes hyperboliques, « ressusciter et grandir » (l. 8), pour la qualifier et une tournure exclamative pour évoquer au pluriel tous les printemps de l'enfance. Les points de suspension confirment cette invitation à contempler les printemps de l'enfance qui s'adresse aussi au lecteur.

Deuxième mouvement (l. 10 à 18) : le tableau de l'enfance retrouvée

Comment la narratrice nous fait-elle découvrir son enfance ?

Dans ce deuxième mouvement, le dialogue cesse pour laisser place à une introspection solitaire. C'est comme si l'évocation des couleurs des violettes avait fait renaître tous les printemps de l'enfance. C'est ce que semble suggérer la reprise des bribes de la conversation précédente (« Plus mauves...non, plus bleues... » l. 10). À partir de là, on a la reprise en anaphore du verbe « je revois » aux lignes 10 et 14. Le préfixe itératif « re » souligne qu'il s'agit d'un retour en arrière. La narratrice, dans une belle hypotypose, décrit les paysages de son enfance. Le champ lexical de la nature printanière se déploie dans une ample phrase au rythme accumulatif : l'énumération commence par évoquer les grands ensembles que sont les prés et les bois en s'attachant aux hauteurs (« les bourgeons » l. 11) pour finir sur les minuscules violettes qui tapissent les sous-bois. Cette évocation rassemble tous les éléments du locus amoenus (ombre, humidité, lieu protégé) en convoquant différents éléments : végétation, eau, sable, bois, fleurs. La présence du tiret à la ligne 11 est comme une invitation à suspendre véritablement la lecture pour se laisser envahir par ce paysage de mots. La diversité des couleurs contribue à la beauté des lieux décrits : « le vert insaisissable » (l. 11) « les jaunettes jaunes au cœur safrané » (l. 13). L'image très belle également des « sources perdues, bues par le sable aussitôt que nées » (l. 13) donne l'impression d'un paysage protégé et oublié du monde. L'énumération se termine par un rythme ternaire qui célèbre la profusion des violettes si chères au cœur de la narratrice : « et des violettes, des violettes, des violettes... » (l. 13-14). Mais Colette fait également revivre la petite fille qu'elle était, une petite fille que le printemps « enchantait déjà d'un bonheur sauvage » (l. 14-15). L'adverbe temporel « déjà » laisse entendre qu'elle n'a pas changé et qu'elle est toujours amoureuse du printemps. Mais l'enfant qui se dessine dans cet autoportrait est « silencieuse » (l. 14), « prisonnière le jour dans une école » (l. 15-16). Son bonheur est « sauvage » (l. 15) ; étymologiquement, cet adjectif caractérise ce qui est en relation avec la forêt. L'oxymore « triste et mystérieuse joie » (l. 15) nous fait également découvrir la personnalité d'une petite fille dont l'enthousiasme pour la nature est teinté de mélancolie, une petite fille qui n'aspire qu'à la liberté et sans doute à courir avec « les petites bergères des fermes environnantes » (l. 17-18). L'anecdote racontant l'échange des jouets et images contre les premières violettes est aussi particulièrement significative. Le lecteur visualise ce premier petit bouquet de violettes des bois grâce à un détail : « le fil de cordon rouge » (l. 17) noué autour du bouquet. La

multiplication des points de suspension dans ce passage invite à se laisser aller à cette rêverie champêtre.

Troisième mouvement (l.18 à la fin) : l'ode aux violettes

Comment ce dernier mouvement constitue-t-il une ode aux violettes?

Cette dernière partie du texte est entièrement consacrée aux violettes ; le mot est répété sept fois comme un leitmotiv poétique. La première phrase est composée d'une juxtaposition de groupes nominaux scandée par l'anaphore du nom « violettes » dans une sorte d'hommage. Cette envolée lyrique énumère toutes les violettes existantes, mais les points de suspension laissent entendre que c'est inépuisable. L'enthousiasme lyrique de la locutrice est perceptible avec des groupes nominaux de plus en plus longs. Le dernier est complété par une subordonnée relative, expansion du nom permettant de détailler une étrange variété de violettes « qui haussent sur de longues tiges leurs pâles corolles inodores » (l. 20). On est ainsi passé des « violettes à courtes tiges » (l. 18), évoquées au début dans un groupe nominal bref, aux violettes à hautes tiges à la fin de l'énumération, décrites dans une unité syntaxique plus longue comme pour suggérer la longueur des tiges. Dans cette ode aux violettes, on a une véritable symphonie de couleurs où se décline toute la palette des possibles : « blanches » (l. 18), « bleues » (l. 19), « blanc bleu veiné de nacre mauve » (l. 19), « pâles » (l. 20). La phrase suivante poursuit l'accumulation de groupes nominaux juxtaposés pour caractériser les violettes, premières fleurs à émerger alors que la neige n'a pas encore disparu. Le paradoxe de cette floraison est restitué dans des expressions oxymoriques qui allient les contraires : « fleuries sous la neige » (l. 21), « roussies de gel » (l. 21). Plus d'actants humains dans ce passage, mais des violettes personnifiées de manière hypocoristique comme des « laideronnes, pauvresses parfumées » (l. 21-22). La beauté étrange et délicate de ces petites fleurs n'est pas sans rappeler la caractérisation de Colette enfant. Après ces longues énumérations, la brève apostrophe lyrique exprime de manière éclatante l'amour et la vénération de Colette pour ces fleurs : « Ô violettes de mon enfance ! » (l. 22). Mais le pouvoir de cette évocation est tel que Colette, dans un délire poétique, s'imagine une treille de violettes sur fond de « ciel laiteux » (l. 23). La personnification se poursuit puisque qu'elle s'adresse directement aux fleurs (« Vous montez devant moi » l. 22) et leur attribue des « petits visages innombrables » (l. 23-24) et palpitants. Elle termine par l'évocation sensuelle de l'ivresse provoquée par cette vision. Ainsi ces violettes ont fait naître chez Colette une vision qui la submerge de bonheur en ravivant tous les printemps de son enfance. On notera le mouvement d'élévation qui mène ces « petites fleurs écloses par magie dans l'herbe » (l. 1) à une envolée, à une apothéose dans « un ciel laiteux d'avril » (l. 23). Tout cela grâce au pouvoir de l'écriture lyrique de Colette.

Conclusion

[Bilan] Dans ce texte poétique et lyrique, Colette célèbre le bonheur d'aimer et le bonheur de retrouver les impressions d'enfance en se laissant porter par ses sens, en l'occurrence, la vue et l'odorat. Mais elle célèbre aussi la beauté étrange, discrète et paradoxale de ces petites violettes déchiquetées, qui, à son image, parviennent à renaître après le dur hiver.

[Ouverture] Si Colette « abolit les années » grâce au parfum retrouvé des violettes de son enfance, Proust retrouve quant à lui, dans *Du côté de chez Swann*, publié en 1913, le temps passé grâce au goût d'une madeleine trempée dans du thé.

Question de grammaire

Analysez la construction de la phrase complexe suivante :

« **Porte** plutôt à tes narines le parfum invariable de ces violettes changeantes et **regarde**, en respirant le philtre qui **abolit** les années, **regarde** comme moi ressusciter et grandir devant toi les printemps de ton enfance !... » (l. 6 à 9)

– Dans cette phrase complexe, on repère **quatre verbes conjugués** qui nous permettent de distinguer quatre propositions.

– La première proposition « porte plutôt à tes narines le parfum invariable de ces violettes changeantes » est coordonnée à une seconde proposition grâce à la conjonction de coordination « et ».

– Dans cette deuxième proposition, le complément d'objet direct « philtre » est complété par une proposition subordonnée relative (« qui abolit les années ») introduite par le pronom relatif « qui ». On pourrait très bien supprimer cette subordonnée relative ou la remplacer par un groupe nominal équivalent, par exemple « le philtre **destructeur d'années** ».

– On a enfin une dernière proposition qui est simplement juxtaposée sans mot de liaison : « **regarde** comme moi ressusciter et grandir devant toi les printemps de ton enfance !... ».